SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit	RESISTOL DÉCAPANT DE GRAFFITI
Autres moyens d'identification	GRRE
Usage du produit	DÉCAPANT DE GRAFFITI
Restrictions d'utilisations	Pour usage industriel, institutionnel et établissements alimentaires seulement.
Identificateur du fournisseur initial :	Chemotec (PM) Inc. 8820 Place Ray Lawson Anjou, Québec, Canada H1J 1Z2 Téléphone: (514) 729-6321; 1-800-729-6321
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence seulement:	1-800-729-6321 (Disponible de 8H à 16H30 du Lundi au Vendredi)

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2a Classification du produit selon le SIMDUT 2015- SGH

Ce produit est classé Irritation cutanée catégorie 2 et Irritation des yeux catégorie 2

2b Éléments d'étiquetage

Conseils de prudence :
Se laver soigneusement les mains après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux. Porter des gants de caoutchouc.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. En les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à ri Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Dema Un avis médical. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Mention d'avertissement
Attention.

Mention de danger
Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée.

SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	CLASSIFICATION GHS
1-Phénoxypropane-2-ol	770-35-4	1-5	Lésions oculaires graves/Irritation oculaire, Catégorie 2
Alcool éthoxylé	68131-39-5	1-5	Corrosion cutanée/Irritation cutanée, Catégorie 2; Lésions oculaires graves/Irritation oculaire, Catégorie 2
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	15-40	Lésions oculaires graves/Irritation oculaire, Catégorie 2

Les concentrations réelles constituent un secret commercial.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

4.a Description des premiers soins :

Contact oculaire:
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical

Contact cutané:
Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Inhalation:
Aucun effet prévu

Ingestion:
Rincer la bouche (uniquement si la personne est consciente). Appeler un médecin si la personne ne se sent pas bien.

4.b Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés
Les symptômes les plus importants sont décrits à la section 2b et à la section 11.

4c Mention des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

Aucune information particulière trouvée.

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5a Moyens d'extinction:
Moyens d'extinction appropriés : .
Eau (si possible, éviter les jets puissants), mousse universelle, produits chimiques secs, dioxyde de carbone. Le produit en lui-même ne brûle pas.
Moyens d'extinction déconseillés :
Aucune information trouvée à ce sujet.

5b Dangers spécifiques du produit :
Produits de combustion dangereux**:**

Oxydes de carbone, oxyde d'azote et autres gaz de combustion irritants.

5c Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :
Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:
Lors d'un feu, des émanations irritantes peuvent se produire.
Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits irritants et toxiques libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger à le faire.
Un jet d'eau dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6a Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :
Protection personnelle:
Éviter le contact avec les yeux et la peau. Assurer une aération et une ventilation suffisante. Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8).

6b Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:
Arrêter la fuite. Pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante et placer dans un contenant pour élimination. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau. Attention : le plancher sera très glissant.

6c Précautions environnementales:
Le produit est biodégradable. Ne pas laisser le produit s'écouler à l'égout.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7a Procédures de manutention sécuritaire:
Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des gants de caoutchouc, des vêtements de protection et un Équipement de protection des yeux ou du visage. Toujours rajouter le produit dans l'eau et agiter. Utiliser de l'eau froide pour prévenir un dégagement de chaleur excessive.

7b Exigences en matière d'entreposage y compris les incompatibilités:
Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer avec de la nourriture. Éviter le gel.

7c Matériaux spéciaux d'emballage:
Conserver dans son emballage d'origine.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8a Paramètres de contrôle :

	VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE (VEMP) au Québec	**VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE (VECD) / PLAFOND au Québec**	**Notations**
Aucun ingredient contrôlé			

8b Mesures d'ingénierie:
Ventilation adéquate.

8c Mesures de protection individuelle
Protection des voies respiratoires:
Non requis pour des applications normales. Porter un appareil respiratoire approuvé dans le cas d'un déversement important et absence de ventilation ou s'il y a un brouillard du produit présent dans l'air.

Protection de la peau et autre équipement de protection:

Des gants en caoutchouc ou en plastique sont recommandés. Des vêtements de protection. Des bottes imperméables en cas de fuite.

Protection des yeux / du visage:

Protection des yeux ou une protection du visage.

Commentaires sur l'hygiène générale:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :	Liquide clair
Couleur :	Clair
Odeur :	Odeur caractéristique
Point de fusion/congélation:	Environ 0°C
Point d'ébullition:	Environ 100°C-240°C
Inflammabilité :	N/A
Limite d'inflammabilité supérieure et inférieure :	N/A
Point éclair:	Aucun jusqu'à ébullition.
Température d'auto-inflammation:	P/D
pH:	5-6
Viscosité:	< 100 cps @ 25°C
Solubilité:	Très soluble dans l' eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	P/D
Tension de vapeur	Approximativement 20 (eau)
Densité relative	1.03
Densité de vapeur	P/D
Caractéristiques des particules :	N/A

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

10a Réactivité : Sans objet lorsque utilisé tel que recommandé..

10b Stabilité chimique: Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

10c Risque de réactions dangereuses : Éviter le contact avec les matières comburantes fortes.

10d Conditions à éviter: Voir en 10c

10e Matériaux incompatibles: Éviter le contact avec les matières comburantes fortes.

10f Produits de décomposition dangereux : Avec les matières comburantes fortes : chaleur et vapeurs d'eau, possiblement des oxydes de carbone.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption probables: Yeux et ingestion.

Yeux: Peut causer de l'irritation, des rougeurs, du larmoiement et une sensation de brûlure.

Peau: Peut causer une irritation.

Inhalation: Respirer un brouillard émanant du produit peut causer maux de tête, nausée, vomissement, étourdissement.

Ingestion: Peut causer une irritation à la bouche, la gorge, l'œsophage et/ou de l'estomac

Cancérogénicité : Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC comme étant soupçonné d'être cancérigène.

Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction : P/D

Sensibilisation de la peau : Les ingrédients ne sont pas sensibilisants.

Sensibilisation des voies respiratoires : P/D

Matières synergiques : P/D

Autres dangers importants: P/D

Données toxicologiques: Estimation de la toxicité aiguë: la DL_{50} est supérieure à 6,000 mg/kg, (oral, rat) par calculs puisque nos produits ne sont pas testés sur des animaux.

Ingrédients	DL_{50} (voie, espèce)	CL_{50} # heures (espèce)
1-Phénoxypropane-2-ol	2000 mg/kg (oral, rat) 2000 mg/kg (dermal, lapin)	Inhalation lapin LC50 >6.41 mg/L
Alcool éthoxylé	2000 mg/kg (oral, rat) 900 mg/kg (dermal, lapin)	Non disponible
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	2410 mg/kg (oral, souris)	Non disponible

Voir Section 3 pour plus de renseignements.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12a Écotoxicité :

TOXICITÉ (Poisson)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
2-(2-butoxyéthoxy)ethanol	1300 mg/L	96H	Non disponible
1-Phénoxypropane-2-ol	280 mg/L	96H	Non disponible
Alcool éthoxylé	Bluegill 2.1 mg/L	96H	Non disponible

TOXICITÉ (Daphnia)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
2-(2-butoxyéthoxy)ethanol	100 mg/L	48H	Non disponible
1-Phénoxypropane-2-ol	370 mg/L	24H	Non disponible
Alcool éthoxylé	EC50 >146 mg/L	48H	Non disponible
	1.9 mg/L		

TOXICITÉ (Algues)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
2-(2-butoxyéthoxy)ethanol	1101 mg/L	72H	Non disponible
1-Phénoxypropane-2-ol	EC50 100 mg/L Selenastrum capricornutum	72H	Non disponible

Alcool éthoxylé	0,7 mg/L	72H	Non disponible

12b Persistance et biodégradation : Le produit est biodégradable

12c Potentiel de bioaccumulation : Non disponible.

12d Mobilité dans le sol : Non disponible

12e Autres effets nocifs : Aucune information pertinente trouvée

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada : Non réglementé.
Numéro UN:
Appellation réglementaire:
Classe de danger :
Groupe d'emballage :
Dangers environnementaux:
Transport en vrac:
Précautions spéciales :

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Au Canada

Renseignements SIMDUT:

Ce produit a été classifié en accord avec les critères du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et cette fiche de données signalétiques (FDS) contient tous les renseignements requis par le RPD.

Classification SIMDUT 2015 : voir section 2a

Information CEPA: Tous les ingrédients se retrouvent sur la LIS

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de révision : 2023-06-15

Références:

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. Règlement sur la santé et la sécurité du travail du Québec
3. International Agency for Research on Cancer Monographs
4. The European Chemicals Agency (ECHA) website.

Abréviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act

CL	Concentration létale
cps	Centipoises
DL	Dose létale
HMIS	Hazardous Material Information System
HSDB	Hazardous Substance Data Bank
IARC	International Agency for Research on Cancer
LIS	Liste intérieure des substances
NFPA	National Fire Protection Association Health
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV	Threshold Limit Value